



## Où commencer et qui peut m'aider?

### Pour connaître la réglementation en vigueur

> Service de l'urbanisme  
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Tél. : 450 359-2400  
www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca  
Courriel :  
urbanisme@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

### Pour trouver des photos anciennes

> Société d'histoire du Haut-Richelieu  
Tél. : 450 358-5220  
www.genealogie.org/club/shhr/francais.htm  
Courriel : shhr@qc.aira.com

> Musée du Haut-Richelieu  
Tél. : 450 347-0649  
www.museeduhaut-richelieu.com  
Courriel :  
info@museeduhaut-richelieu.com

### Pour trouver un professionnel, un artisan, etc.

Consultez le site Internet de la Ville, vous y trouverez des liens pour faire des recherches, mais aussi des listes de contacts.

### Pour trouver des livres d'architecture, guides historiques ou techniques, inventaires, etc.

> Bibliothèques municipales  
180, rue Laurier (secteur Saint-Jean);  
347, boulevard Saint-Luc (secteur Saint-Luc);  
484, chemin du Grand-Pré (secteur L'Acadie).

Vous pourrez y trouver, entre autres :

> L'Inventaire des bâtiments patrimoniaux de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
*Cet inventaire, réalisé en 2003, présente tous les bâtiments patrimoniaux de la Ville, soit plus de 300. C'est une riche source de références visuelles.*

> Le Répertoire d'architecture de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
*Ce répertoire présente et décrit quelques-uns des principaux types de bâtiments que l'on trouve sur le territoire de la Ville.*

Ces deux documents sont aussi disponibles sur le site Internet de la Ville et au Service de l'urbanisme.

### Pour obtenir une aide financière

Des subventions peuvent être disponibles pour la rénovation d'un bâtiment résidentiel situé dans le Vieux-Saint-Jean ou dans le Vieux-Iberville. Pour connaître les conditions et modalités des programmes d'aide financière, consultez le site Internet de la Ville ou communiquez avec le Service de l'urbanisme.

RECHERCHE ET RÉDACTION  
Seraya Speer, urbaniste

PRODUCTION  
Division-conseil communications

INFOGRAPHIE  
François Nankivell

PHOTOS  
Mario Lambert, Claudie Poussard

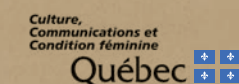


# Guide du patrimoine bâti



Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

- ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL -



## À vos souliers, c'est le temps de visiter. À vos pinceaux, ça va être beau!

Une balade dans le Vieux-Saint-Jean, dans le Vieux-Iberville et dans le Vieux-L'Acadie permet de découvrir et d'apprécier toute la richesse architecturale des bâtiments qui s'y trouvent. Celle-ci peut être simple ou élaborée, mais toujours intéressante et parfois d'un raffinement étonnant.

Mais ne limitez pas votre promenade aux quartiers patrimoniaux: vous trouverez également à travers tout le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de petits bijoux architecturaux. Plein de ces trésors restent à découvrir et plusieurs attendent qu'on leur redonne leur lustre d'antan!

À travers cette brochure, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite sensibiliser la population à la richesse, à la diversité, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti.



<sup>1</sup> Un bâtiment patrimonial est un bâtiment qui comporte un intérêt historique, architectural ou environnemental. Par exemple, le bâtiment présente une architecture particulière, un personnage marquant l'a habité, etc.

<sup>2</sup> Un quartier patrimonial est un territoire qui comporte une forte concentration de bâtiments patrimoniaux.



### Notre patrimoine bâti, une question de fierté et une affaire collective

Afin de guider les propriétaires dans leurs travaux de conservation et de mise en valeur de leur propriété, tous les bâtiments patrimoniaux<sup>1</sup> de la Ville, de même que l'ensemble des bâtiments situés dans les quartiers patrimoniaux<sup>2</sup>, sont soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, appelé le « P.I.I.A. ».

Ce qui signifie que, lorsqu'un permis est demandé afin que soient effectués des travaux sur un immeuble, le Comité consultatif d'urbanisme, un comité formé d'experts et d'amoureux du patrimoine, s'assurera que les travaux respectent les qualités architecturales particulières du bâtiment ou du quartier dans lequel il se situe.

#### Vous souhaitez effectuer des travaux?

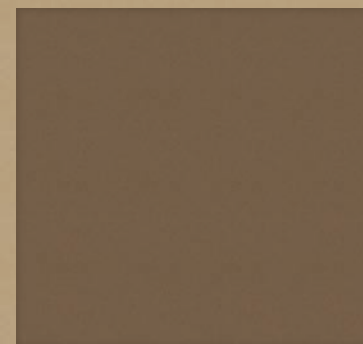
Consultez le site Internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ou communiquez avec un inspecteur du Service de l'urbanisme pour connaître les limites des quartiers patrimoniaux et les adresses des bâtiments patrimoniaux soumis au P.I.I.A., de même que pour connaître la procédure d'obtention d'un permis.

> [www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

> Service de l'urbanisme: 450 359-2400

Chaque composante d'un bâtiment, que ce soit ses revêtements, ses portes ou ses galeries, contribue à lui donner ses qualités architecturales, son charme et son originalité. **Il est donc primordial d'entretenir et de réparer ses composantes d'origine plutôt que de les remplacer.** De plus, un bâtiment bien entretenu et ayant conservé ses composantes d'origine, aura une valeur patrimoniale plus élevée et maintiendra toujours une bonne valeur marchande.

*C'est en travaillant tous ensemble et grâce à de petits gestes, que le patrimoine bâti de la Ville retrouvera toute sa splendeur!*



### Pistes qui vous aideront à bien conserver et mettre en valeur votre propriété

#### > Connaître et s'informer avant d'intervenir

Trouvez une photo ancienne de votre bâtiment ou des photos anciennes de bâtiments qui ressemblent au vôtre. Cela vous permettra de connaître et, peut-être même, de retrouver ses caractéristiques d'origine. Regardez aussi les propriétés de votre quartier; c'est une bonne source d'inspiration.

Consultez un professionnel, il pourrait vous proposer des solutions auxquelles vous n'avez pas pensé, mieux adaptées aux particularités de votre bâtiment et vous éviter des dépenses inutiles.

#### > Entretien et réparer, au lieu de remplacer

L'entretien régulier demeure le moyen le plus efficace et le moins coûteux de prévenir la détérioration, tout en étant un bon choix écologique. De plus, la durée de vie des matériaux traditionnels est souvent de deux à quatre fois supérieure à celle des matériaux modernes. Non seulement votre facture sera moins élevée, mais votre bâtiment conservera toutes ses qualités.

#### > Utiliser des matériaux de qualité

L'achat de matériaux de qualité est un bon investissement. Ils sont peut-être un peu plus chers à l'achat, mais ils dureront beaucoup plus longtemps qu'un matériau de moins bonne qualité.

Les matériaux de revêtement, tels le vinyle ou l'aluminium, sont des matériaux inappropriés pour les bâtiments anciens. Leur utilisation est donc désormais interdite dans les quartiers patrimoniaux.

#### > Utiliser des matériaux traditionnels

S'il n'est pas possible de restaurer ou de réparer une composante d'origine, son remplacement peut être envisagé en dernier recours. On favorise alors les matériaux traditionnels qui ont été ou qui auraient été utilisés lors de la construction du bâtiment. Le même raisonnement s'applique si la composante d'origine a disparu et que l'intervention vise à la recréer.

#### Les matériaux traditionnels

Au Québec, avant le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les matériaux traditionnels étaient, entre autres:

- la brique, la pierre et le bois (planches ou bardeaux) pour les murs;
- le bardeau de cèdre, la tôle pincée, à baguette ou à la canadienne pour les toits.

Pour les balcons, portes, fenêtres, clôtures, etc., vous ne vous trompez jamais en utilisant du bois véritable. Il ne nécessite qu'un peu d'entretien régulier, mais sa durée de vie sera beaucoup plus longue que celle des matériaux modernes.

#### Les matériaux modernes

Dans certains cas, ceux-ci peuvent être acceptables si leur qualité, texture, couleur et pose sont comparables à celles des matériaux traditionnels. Pour les murs, on pense, entre autres, à la pierre de béton, à la planche de fibrociment ou à la planche de bois d'ingénierie, et pour les toits, au métal peint et pré-cuit en usine, dont le profilage imite la tôle à baguette ou pincée.

#### > Harmoniser vos couleurs

Consultez la documentation des fabricants de peinture. Ils proposent souvent un choix de couleurs traditionnelles; classiques, elles ne se démoderont jamais.

Idéalement, limitez-vous à choisir un maximum de trois couleurs pour l'ensemble des éléments extérieurs de votre bâtiment (toit, murs, portes, fenêtres, balcons, etc.). Il est aussi intéressant visuellement d'établir un contraste de clair-foncé entre la couleur des murs et celle du toit. Choisissez d'abord la couleur du revêtement (la couleur principale), puis la couleur du revêtement du toit et enfin, celle des portes, fenêtres, galerie, etc. Une quatrième couleur pourrait être appliquée, mais elle doit être utilisée judicieusement: un petit accent seulement.

#### > Planter pour enjoliver

Ne sous-estimez jamais l'impact de vos aménagements paysagers. Même le bâtiment le plus simple peut sembler grandiose s'il est entouré judicieusement par des arbres, arbustes, fleurs et plates-bandes.